

Circulaire d'information

INFCIRC/1285

6 mai 2025

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 27 mars 2025, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE AUPRÈS DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES À VIENNE

N° 4131/35-197-35714

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

La Fédération de Russie poursuit sa campagne de coercition et de persécution contre les citoyens ukrainiens qui refusent d'accepter des passeports russes ou de signer des contrats avec Rosatom. Rien qu'au cours des six derniers mois, plusieurs citoyens ukrainiens ont été condamnés par des « tribunaux » d'occupation russes à des peines d'emprisonnement supérieures à dix ans. Ces faits marquent une escalade de la répression visant spécifiquement le personnel ukrainien qualifié de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Ces pressions et intimidations systématiques constituent une violation flagrante du troisième des sept piliers indispensables énoncés par l'AIEA pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires pendant un conflit armé, selon lequel : « *Le personnel d'exploitation doit pouvoir s'acquitter de ses tâches liées à la sûreté et à la sécurité et pouvoir prendre des décisions sans pression induite.* »

Face à l'escalade de la répression, des employés ukrainiens qualifiés, accrédités par l'organisme national de réglementation nucléaire de l'Ukraine, ont été forcés d'abandonner leurs postes à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. En conséquence, les effectifs de la centrale ont été divisés par trois. Cette forte diminution du personnel qualifié a déjà eu des conséquences tangibles s'agissant de la sûreté nucléaire, en réduisant considérablement la capacité à effectuer des activités essentielles de maintenance et de réparation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Ces développements alarmants ont été documentés dans les rapports du Directeur général de l'AIEA, qui mettent en évidence des cas spécifiques de dégradation de la sûreté à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. La Mission d'appui et d'assistance de l'AIEA à Zaporizhzhia (ISAMZ) a notamment signalé des activités de maintenance non planifiées résultant de défaillances de composants clés des systèmes de refroidissement et de sûreté de la centrale.

La fréquence et la nature de ces incidents, notamment les défaillances répétées des systèmes d'évacuation de la chaleur, sont révélatrices de l'impact cumulatif de la réduction massive du personnel ukrainien accrédité et de l'absence de remplaçants qualifiés. La détérioration progressive des fonctions de sûreté routinières vient confirmer l'insoutenabilité de la situation concernant le personnel à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, et en outre montre clairement que les actes de la Russie augmentent le risque d'un potentiel accident nucléaire.

Compte tenu de ces faits, l'Ukraine appelle tous les États Membres de l'AIEA à exercer une pression politique et diplomatique sur la Fédération de Russie afin d'obtenir la libération immédiate du personnel ukrainien de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia emprisonné illégalement.

La mission permanente prie le Secrétariat de l'AIEA de bien vouloir distribuer la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Sceau]

Vienne, le 27 mars 2025